

REINSCRIPTIONS 2026/2027

2èmes et 3èmes années uniquement

Etudiants admis en année supérieure en session 1
Etudiants admis en session 2 ou redoublants

1. Contribution Vie Etudiante et de Campus CVEC (montant 105€)
obligatoire à payer sur : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>
SAUF POUR LES FPC

2. Réinscription sur Apoweb (identifiant = prenom.nom) :

<https://apoweb.universite-paris-saclay.fr>

Merci d'indiquer votre IFSI d'inscription, sinon un paiement de 34€ vous sera réclamé.

3. 24h après : Dépôt des pièces justificatives (sous un délai de 7 jours)

<https://pjweb.universite-paris-saclay.fr> > Je dépose et je consulte mes PJ

Bienvenue sur PJWEB

*Le Service Numérique de dépôt des pièces justificatives
pour les étudiants inscrits à l'Université Paris-Saclay*

— Vous avez déjà effectué votre inscription administrative

• Si vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois à l'Université, vous devez obligatoirement, avant de déposer vos pièces, activer votre compte informatique **24 heures après votre inscription administrative** (délai technique à respecter obligatoirement) :

[J'active mon compte \(?\)](#)

• Vous souhaitez accéder au service (?) :

[Je dépose et consulte mes pièces justificatives](#)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET BLOQUE L'EDITION DU CERTIFICAT DE
SCOLARITE ET L'ACCES AUX EVALUATIONS FAC.**